Viviane Forrester
L'horreur économique
Fayard, Paris, 1996

Un livre d'économie connaît actuellement un succès certain de librairie. *L'horreur économique* décrit et analyse la déréliction et le dérèglement du prétendu marché du travail. Dégâts sociaux et économiques accompagnent en cortège l'extension du chômage, qui ne signifierait rien moins que le passage à une société d'exclusion du plus grand nombre, à l'élimination de l'homme de la production de richesses, celles-ci étant accaparées par un petit nombre.

Livre d'économie ? Que nenni, vous rétorqueront en chœur les puristes, les professionnels, les économètres et autres chantres du meccano financier qui tient lieu de machine sociale. À les en croire, l'auteur n'est qu'une femme de lettres, une essayiste brillante mais superficielle, une pleureuse, une « gauchiste », une manieuse d'images. Bref, tout sauf quelqu'un de qualifié pour critiquer un système économique ! Peut-on parler de ce domaine sans citer des chiffres, sans se référer à des modèles, sans recourir à des schémas (d'autant plus théoriques qu'on cherche encore leur validation) ? Quelle impudence, quelle hérésie que de venir dénigrer, sans diplôme, les constructions des économètres et autres prospectivistes.

Le livre est bien construit, même si l'on cherche une table des matières. La bibliographie est sérieuse et fournie. Mais la thèse énoncée dérange car, au lieu de chausser les bottes des chantres du travail fondement de la société et horizon de toute politique digne de ce nom, elle avance la thèse d'une inéluctable disparition du travail dans la société qui se crée actuellement. En termes plus crus, le travailleur est superflu, l'individu n'est même plus de la chair à canons ou de la chair à machines, il est devenu un obstacle à l'accomplissement économique : le profit maximum. La critique est acidifiée non seulement par l'énumération des plans injustement nommés sociaux, mais aussi par les efforts déployés pour persuader les salariés de leur « privilège »… d'être exploités. Le corollaire immédiat de cette situation, c'est l'exclusion.

Et de dénoncer les sophismes ordinaires du discours à vocation économique. Tel Prix Nobel d'économie affirme que le travail est trop cher et que les allocations chômage sont trop rémunératrices. Tel organisme expose, sans aucune ironie, que le niveau de chômage n'est pas suffisamment élevé pour peser sur les salaires réels. Tel patron explique les *dégraissages* par la nécessité de sauvegarder l'emploi. À se demander si les mots ont encore un sens. Et d'épingler ces déclarations qui réduisent le salarié à être demandeur d'emplois toujours moins rémunérés. Jusqu'à quel niveau peut-on ainsi le baisser ? Là n'est pas le problème. Il tient d'abord à la prise en compte du seul aspect financier de l'activité. Le processus économique est vidé de tout autre objectif : rien n'existe plus qu'un grand bras-

sage de moyens monétaires, brassés par un petit nombre d'intervenants, dans des circuits de plus en plus compliqués.

L'environnement a-t-il une place dans une société ainsi modelée ? L'auteur n'en souffle mot. Mais, si nous nous en tenons à la logique qu'elle met en lumière - les entreprises se délestent de tout ce qui les encombre - nous pouvons imaginer leur manière d'envisager les prélèvements sur les « biens libres » (air, eau, biodiversité), l'élimination des déchets, la responsabilité collective du patrimoine humain. Elles désertent le lien social - peut-on leur demander de l'assumer quand on assigne le profit comme seul but - et désertifient la planète. Animées du complexe de Midas qui, à sa demande reçut des dieux le don de convertir en or tout ce qu'il toucherait, elles finiront par ne plus pouvoir se nourrir ; tel l'organisme de ce roi qui ne pouvait digérer l'or, elles ne pourront guère transformer les profits monétaires en air ou en eau.

Comme elles reportent sur l'État le soin de nourrir les exclus, tout en lui refusant les moyens d'y pourvoir (en exigeant une baisse de la fiscalité), elles reportent sur des marchés mythiques le soin de préserver les ressources vitales sans contrepartie de leur part. En termes « techniques », l'entreprise *externalise* : c'est-à-dire qu'elle confie à l'extérieur des tâches et des fonctions qu'elle ne juge pas essentielles, afin d'acheter les biens et services à des prix inférieurs à ceux qu'elle encourait en les produisant elle-même. Comme donneur d'ordres et client, elle impose ses prix aux sous-traitants, d'autant plus qu'elle dispose déjà de la puissance financière. Ainsi, pèse-t-elle directement sur les coûts de production, mais aussi, indirectement sur les coûts sociaux induits par cette pratique.

Les charges sociales (expression du prix à payer pour assurer la cohésion d'une société : le souverain doit veiller au bien-être des sujets) sont transférées vers des firmes qui ne peuvent pas y faire face intégralement, puisque le prix qui leur est payé est inférieur à celui antérieurement pratiqué. Deux autres conséquences : multiplier les transactions donc les coûts liés à celles-ci, le transport, dont on peut jauger l'importance stratégique à chaque grève dans ce secteur, et l'information, dont on a feint de croire qu'elle créerait suffisamment d'emplois pour compenser les suppressions dans les autres secteurs (la fameuse « croissance des services »). De cette façon, sont multipliés les prélèvements intermédiaires sur une somme calculée non en fonction de la productivité des facteurs, comme le voudrait la théorie classique, mais sur le profit oligopolistique des grandes sociétés, une simple logique financière. Celle-ci s'oppose radicalement à des créations d'emploi et à la prise en compte de toute contrainte externe : l'entreprise et seulement l'entreprise comme source de gains.

Dans ces conditions, toute politique qui vise à faire *internaliser* des coûts par l'entreprise est vouée à l'échec. Entretien du lien social ou du patrimoine naturel sont considérés plutôt comme biens libres et gratuits, ou du moins à la charge d'autres qui, aux dires des praticiens de l'entreprise, restent improductifs. La boucle est bouclée : l'entreprise utilise, elle ne paie pas. L'environnement ne lui appartient pas, elle ne peut que refuser toute taxation ou contribution à la réparation des dommages globaux. Elle peut prélever sur l'environnement puisqu'elle prétend restituer sous forme de « richesses », le plus souvent monétaires. Deux questions se posent : ces richesses sont-elles réparties comme la richesse prélevée, la même pour tous ? Comment peut-on acheter une couche d'ozone ?

Jean-Pierre Nicol